

Burundi : Des personnes maintenues en prison en violation de la loi

RFI, 29/11/2023 Burundi: pourtant acquittées ou ayant purgé leur peine, des personnes restent en prison, dit une ONG L'Initiative pour les droits de l'homme au Burundi (IDHB) a publié mardi 28 novembre son rapport intitulé « Prisonniers oubliés : la justice burundaise ignore la loi », une enquête sur des dizaines de personnes maintenues en prison en violation flagrante de la loi burundaise. Cette ONG internationale qui milite dans le pays a documenté 22 cas précis, avec les noms des détenus concernés, les peines pour lesquelles ils sont poursuivis, les décisions de justice, et d'autres données.

Certains de ces détenus ont été acquittés par la justice burundaise ou ont bénéficié de la grâce présidentielle, d'autres ont purgé leurs peines, d'autres encore n'ont jamais été présentés à un juge après des années de prison. Carina Tertsakian de l'IDHB a dressé leur profil : « Des prisonniers qui sont soupçonnés d'être des opposants au gouvernement ou des personnes accusées d'incidents liés à la sécurité. Donc, dans ce genre de dossier, il y a souvent un agenda politique derrière ». Pourtant la loi est claire. Tout cela, alors que la loi burundaise est claire, rappelle l'organisation IDHB : si une personne est acquittée, elle doit être libérée même si le procureur fait appel, une disposition qui est très souvent violée, explique Carina Tertsakian : « Les procureurs souvent bloquent ces libérations et ils s'opposent, même quand un tribunal a ordonné la libération de quelqu'un. Ces procureurs sont souvent sous les ordres de responsables du parti au pouvoir, le CNDD-FDD [Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces démocratiques de la résistance - NDLR] ou bien d'agents du service de renseignements qui souhaitent maintenir certaines personnes en prison. » S'ils ne suivent pas les instructions reçues et libèrent ces détenus indexés par le pouvoir, les procureurs ou l'administration pénitentiaire s'exposent, selon l'enquête de l'IDHB, à toutes sortes de sanctions : de la perte de leur poste à leur emprisonnement pour « complicité » avec des « criminels », comme cela est arrivé dernièrement dans le sud du pays.